



Séance du comité VS04, 06.07.2021, 16h00, Secrétariat de la Fédération, 4800 Zofingen

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Anja Marquardt, Peter Iseli, Reto Jordi, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche.

Début : 16h00

Décision : Le comité approuve l'ordre du jour.

1. Procès-verbaux / Urs Weiss

1.1 Séance du comité VS03, 21.04.2021

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance VS03 21.04.2021.

1.2 Séance e.o. du comité, 3.05.2021

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance e.o. du 03.05.2021.

1.3 Séance e.o. du comité, 27.05.2021

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance e.o. du 27.05.2021.

1.4 Séance e.o. du comité, 12.06.2021

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance e.o. 12.06.2021.

1.5 Liste des décisions du comité

La liste actualisée a été transmise préalablement. Personne n'a de complément à y apporter.

2. Communications

2.1 Remerciements

Néant

2.2 Informations générales

Néant

3. Communications/ Sandra Lanz

3.1 Liste des affaires en suspens

La liste est à jour.

3.2 Remerciements

Néant

3.3 Mutations

Quelques dissolutions de sociétés ont été annoncées pour la fin d'année.

3.4 Cours / FSIP (FBA)

En date du 05.05.2021, 8 participants ont terminé le cours théorique par un examen. Tous les candidats ont réussi ; un participant a déjà terminé son stage pratique.

Le comité est d'avis que le cours FSIP devra également avoir lieu l'année prochaine. Les cours FSIP ne s'autofinancent pas à 100%, mais il est important que la Fédération propose des programmes de formation (de base et continue). Il s'agit-là d'une des compétences clé de PAS.

En collaboration avec le secrétariat, la division Oiseaux d'agrément Suisse (OAS) organise deux cours pour l'obtention de l'attestation de compétences.

En cas de perte, une copie des attestations peut être obtenue auprès de Sandra Lanz (contre une participation aux frais administratifs).

Sandra Lanz invite les fédérations cantonales d'organiser davantage de cours en vue de l'obtention de l'attestation de compétence.

Elle souligne l'importance des cours concernant le programme d'exposition. Ces cours concernent plus particulièrement les responsables des bureaux d'organisation des expositions (chefs d'exposition).

3.5 Séance du comité (avec partenaires et partie récréative), 04.09.2021

Les détails seront communiqués ultérieurement.

4. Communications des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse (OAS)

Reto Jordi informe que l'assemblée des délégués de OAS a eu lieu le 12 juin à Stettlen. Le président de la division étant absent (quarantaine Covid), c'est le vice-président, P.-A. Chassot, qui l'a remplacé au pied levé et qui a conduit les débats.

Une cinquantaine de délégués représentant 105 voix ont participé à cet évènement. Tenant compte de l'importance des sujets à l'ordre du jour, la participation est plutôt faible. Les délégués ont approuvé le nouveau concept d'exposition ainsi que le règlement d'exposition ainsi que la répartition des différentes catégories. Le nouveau règlement réglant les indemnités a été adopté. Le budget présenté a été accepté, il prévoit l'acquisition de nouvelles cages (afin de respecter les exigences des fiches thématiques) et se solde par un déficit de CHF 25'000.00.

Fait réjouissant : plusieurs sociétés se sont proposées pour l'organisation des expositions. OAS est optimiste, la saison s'annonce bien.

4.2 Pigeons de race Suisse (PRS)

Le 100^e jubilee à Thoun était un des points à l'ordre du jour de la séance du 19.06.2021. Les préparatifs sont quasi terminés, une réponse du service vétérinaire de Berne (concernant le concept d'exposition) est attendue. La chronique du centenaire, rédigée par Wilhelm Bauer, est terminée, elle sera traduite et publiée en deux langues. Le comité est à la recherche d'une solution à moindre frais pour les nouveaux boxes 50x50. Une solution avec un pays voisin est à l'étude. Tenant compte du fait que l'AD de Petits animaux Suisse (PAS) aura lieu le 15.08.2021, la journée des éleveurs - prévue le lendemain - sera reportée à l'année prochaine. Le 21.08.2021 aura lieu une rencontre de la Commission technique (chez Godi Bucher). A cette occasion le comportement des pigeons dans les cages 50x50

sera observé et les mesures exigées par les nouvelles dispositions légales - conformément aux fiches thématiques - (Possibilité de retrait et possibilité de se percher, etc.) seront testées.

Urs Weiss fait référence à l'article « contre la circulation des pigeons entre les États européens » et trouverait approprié que ce sujet soit traité au sein de la Commission pour la protection des animaux. La proposition trouve l'aval du comité.

4.3 Volailles de race Suisse (VRS)

Jean-Maurice Tièche annonce le report de la journée des préposés/ZOT, qui devait se dérouler le 14.08.2021. Toutefois la date de remplacement n'est pas encore déterminée. En date du 15.08.2021, la division organisera son assemblée annuelle ordinaire, des décisions importantes devront être prises (règlement des expositions). L'examen intermédiaire des élèves juges se tiendra le 04.09.2021 à Zollikofen.

4.4 Lapins de race Suisse (LRS)

Peter Iseli rapporte que la Conférence des présidents et préposés du 29.05.2021 a permis les échanges à vive voix. Le comportement du comité pendant la pandémie, mais également les jugements sur table ont été appréciés par les éleveurs. Dr. méd. vétérinaire Reto Wyss, vétérinaire cantonal de Berne, soutient le marquage des lapins et cochons d'Inde au moyen d'une puce (chip).

La proposition de supprimer l'obligation de vacciner a été refusée avec une grande majorité des voix. De ce fait, la demande a été retirée. Le marquage par „puce“, en tant que possibilité d'identification supplémentaire a été accueilli favorablement, il sera demandé aux délégués d'approuver cette proposition. Le président de la division souligne l'intérêt que les éleveurs portent à ce nouveau système de marquage, les cours (comment mettre les puces aux lapins) ont rapidement été complets.

5. Communications de la Tierwelt AG / Peter Iseli

5.1 Marche des affaires

Jusqu'fin juin la Tierwelt était sous la responsabilité de la Tierwelt AG. Peter Iseli communique les informations suivantes :

- Les comptes seront clôturés à la fin du premier semestre de cette année.
- Schweizer Agrarmedien AG a offert de nouveaux contrats aux collaborateurs avec un CDI. Cette offre a été refusée par deux employés.
- Peter Iseli se dit soulagé de pouvoir passer le relais.
- La marche des affaires est assurée. Pas de surprise du côté des annonces sous rubriques et des abonnements qui continuent de chuter,
- Une discussion a eu lieu entre ZT Medien AG et la Tierwelt AG/Petits animaux Suisse. Durant cette rencontre, la présidente du Conseil d'administration, Corinna Elchenberger, se réjouissait de pouvoir collaborer avec les Schweizer Agrarmedien AG, car « ZT Medien pouvait enfin collaborer avec des professionnels »
- Les participations financières aux recettes de la Tierwelt sont actuellement en suspens, ce qui ne signifie nullement que les versements seront annulés, mais que le solde (juillet à décembre) sera versé après la clôture des comptes du 1^{er} semestre. Chaque division recevra les montants annoncés pour 2021, regroupés en un seul et unique versement.

5.2 Vente de la Tierwelt AG

a) Suite à donner

Plusieurs intervenants sont concernés par la vente de la Tierwelt. PAS en tant que propriétaire, la Tierwelt AG en tant qu'exécutant, Schweizer Agrarmedien (SAM) en tant qu'acquéreur et ZTM en tant que partenaire contractuel.

b) Archivage des documents

Les originaux des documents en possession de Dieter Haas et d'Urs Weiss seront transmis à Sandra Lanz.

c) Garanties bancaires BEKB

Urs Weiss insiste sur le fait que le contrat Tierwelt en tant que tel ne pourra pas être annulé avant son échéance. Toutefois, il est envisageable d'y apporter des modifications.

Reinhard Gertschen n'a pas retiré le courrier recommandé (réponse à sa proposition concernant l'assemblée résiduelle).

5.3 Tierwelt AG – utilisation du produit financier de la vente

Une annulation du contrat de vente des actions a pour conséquence que PAS reste propriétaire de la Tierwelt AG. Il sera toutefois indispensable de renommer la société anonyme. (Éventuellement Petits animaux Suisse SA / Kleintiere Schweiz AG) et d'en rester le propriétaire jusqu'en 2024 (pour des raisons fiscales). Sa (non)dissolution sera décidée ultérieurement. En revanche, tous les membres du Conseil d'administration démissionnent lors de la prochaine assemblée générale (mi-septembre) ; c'est le comité de PAS qui reprend ces tâches.

6. Jeunesse

6.1 Camp pour jeunes éleveurs 2021

Sandra Lanz fait part des 32 inscriptions (les préparatifs sont en cours, les mesures de protection (COVID) et les dispositions légales du canton du Valais seront respectées. Regula Wermuth, Jules Schweizer et leur équipe sont parés à toute éventualité.

6.2 Championnat des jeunes éleveurs 2022

Le comité de PAS part du principe que l'évènement pourra avoir lieu, en revanche il attend moins de participants que les années précédentes.

7. Protection des animaux

7.1 Etat actuel des travaux de la commission

La première séance de la commission aura lieu en date du 25.08.2021 à Zofingen. Stefan Röthlisberger réitère sa demande que les divisions annoncent leurs préoccupations.

„L'Europe“ craint que les dispositions légales soient également appliquées dans d'autres pays européens. Urs Weiss tient à clarifier la situation : les pays avoisinants doivent être informés que c'est le législateur suisse qui a forcé les organisations suisses de petits animaux de se soumettre à ses mesures et que ce n'était nullement le choix et la volonté des milieux des éleveurs de petits animaux.

Reto Jordi soulève les difficultés liées à la classification des oiseaux de compagnie (en catégories de contrainte). Il doit être clair pour les responsables des offices vétérinaires que c'est l'individu qui doit être jugé et non une race entière. Le refus d'oiseaux sur typés (voir les informations techniques) lors d'une exposition a plus d'effet qu'une interdiction générale des expositions. Une interdiction générale des expositions et de l'élevage devrait au moins être prévue dans l'ordonnance sur la protection des animaux.

8. IT-Kommission

Peter Iseli se félicite que le programme d'exposition ait trouvé l'approbation de la division Oiseaux d'agrément Suisse. Il est d'avis qu'il est important d'impliquer également Pigeons de race Suisse. Pour ce qui est du système de mailing (envoi de courriels en masse) PAS est limité à 200 mails, il serait bien de pouvoir distribuer un plus grand nombre en un seul envoi. A partir du 01.01.2022 le système d'administration des abonnements (Petits animaux Magazine) devra être fonctionnel.

8.1 Proposition pour le rapport annuel

Jusqu'en 2019, le rapport annuel pouvait être obtenu en version papier au prix de CHF 10.00. Le prix de vente couvrait environ un tiers du prix de production. Pour cette raison, le rapport est mis en ligne en format PDF. Même la solution digitalisée a un coût élevé : les frais externes s'élèvent à CHF 3'000.00 et en interne, il faut compter une semaine de travail.

La Commission IT voudrait mettre à disposition toutes les données et informations sur l'Intranet afin que non seulement les sociétés mais également les membres individuels puissent les y consulter. Pour ce faire, quelques adaptations sont nécessaires et leur coût est estimé à CHF 5'000. Les heures de travail pourraient être couvertes par le forfait informatique de l'année en cours. De ce fait, la Commission propose au comité de PAS de procéder aux modifications sans attendre.

Stefan Röthlisberger argumente que tous les membres n'ont pas accès à l'Intranet (mot de passe nécessaire) et propose de publier ces données sur le site Internet public et ouvert à tout un chacun. Pour des raisons de protection des données, cette solution n'est pas envisageable.

Bien des éleveurs n'ont pas eu l'occasion de se familiariser avec Intranet. Sandra Lanz propose de publier une information à ce sujet.

Décision : Le comité approuve à l'unanimité la proposition de la Commission IT afin que les travaux d'adaptations se fassent déjà cette année (2021).

8.2 Etat actuel des travaux de la commission

La Commission IT a traité toutes les affaires en cours ; chaque programme informatique sera analysé.

9. Statuts Petits animaux Suisse

9.1 Procédure de consultation des statuts

Sandra Lanz a regroupé toutes les propositions. Il est constaté que :

- Les propositions se contredisent dans certains points,
- Certaines propositions visent à maintenir une sorte de démocratie de base,
- Les membres ne saisissent pas tous l'utilité et les principes d'un centre administratif de services,
- Il n'est plus approprié que tout doive être approuvé lors d'une assemblée des délégués.
- On peut constater une tendance à la suppression des divisions et à un renforcement du pouvoir des fédérations cantonales et de la Fédération Petits animaux Suisse,
- Certaines propositions améliorent sensiblement le projet de révision des statuts,
- Les cas d'urgence (par ex. pandémie/votations et assemblées par écrit) devront également figurer dans ce projet,
- Quelques propositions augmentent significativement les coûts,
- Une prolongation du délai de consultation a été demandée (voir le point 9.2 du présent PV).

9.2 Proposition de la Société des éleveurs de lapins de Nidwald

En date du 03.06.2021, le comité des éleveurs de lapins de Nidwald a établi une proposition visant la prolongation du délai de procédure de consultation jusqu'au 30.10.2021.

9.3 Marche à suivre

L'objectif fondamental de la révision des statuts n'a apparemment pas pu être communiqué correctement par le comité. Les propositions de la procédure de consultation devront être discutées avec la base. La Commission de révision des statuts propose donc deux séminaires de travail (Workshop) identiques.

Les séminaires pourront accueillir entre 50 et 100 personnes et seront ouverts à toute personne intéressée. Peter Iseli souhaite que les divisions envoient des représentants pour maintenir un équilibre. Urs Weiss quant à lui demande que les membres du comité participent au moins à un des deux séminaires.

Les deux événements seront annoncés dans le MAGAZINE, le calendrier des expositions et mis en ligne sur Internet. Les personnes/sociétés/fédérations qui ont fait des propositions seront invitées par courriel (Sandra Lanz).

Il est suggéré d'informer les membres en grande ligne des idées proposées. Il s'agit d'informer les membres sur les propositions qui sont controversées et, en outre, attirer l'attention sur le fait qu'aucune considération n'a été donnée dans les propositions sur leurs implications financières.

9.4 Agenda

21.08.2021	Workshop/séminaire Ersingen
28.08.2021	Workshop/séminaire Reiden
Séminaire 10.2021	Nouvelle proposition des statuts I
25.11.2021	Approbation par le comité
VOK Janvier 2022	Discussion
01.01.22 - 30.06.22	Procédure de consultation II
Séminaire 10.22	Nouvelle proposition II
Décembre 2022	Approbation par le comité
Janvier 2023	Conférence des comités et des préposés (CCP)
Juin 2023	Approbation par l'Assemblée des délégués

10. Assemblée des délégués (AD) 2021

10.1 Informations / Organisation

L'assemblée des délégués à Sursee pourra être maintenue en tant qu'assemblée physique tout en respectant les dispositions légales (état 06.07.2021/COVID).

Elle aura lieu le 15.08.2021. Le certificat de vaccination ne sera pas exigé, en revanche, les participants seront dans l'obligation d'enregistrer leurs coordonnées, de porter un masque de protection et de respecter les distances (places assises attribuées).

Le comité souhaite offrir un apéritif à l'extérieur des locaux. Les assemblées des divisions débuteront à 9h00, celle de PAS sera avancée à 13h30.

La salle de réunion pour Pigeons de race Suisse se trouve dans le bâtiment no 20 (y compris l'enregistrement des participants). Les autres divisions devront se rendre au bâtiment 17 où aura également lieu le repas de midi (pour tous les délégués). Les différents parkings (choix libre) sont payants (tarif dégressif avec la distance par rapport au bâtiment central).

Décision : Le comité décide d'organiser l'assemblée des délégués ordinaire en date du 15.08.2021.

10.2 Ordre du jour

L'ordre du jour est actualisé.

Décision : Le comité approuve l'ordre du jour modifié.

11. Petits animaux Magazine

Les détails seront discutés dans le cadre des journées de réflexion (en octobre). Le MAGAZINE est sujet à modifications, élaborées par la commission de travail composée par Fabian Schenkel, Peter Iseli, Emil Bohnenblust, Urs Weiss. Quelques décisions de base devront être prises et les propositions des rédacteurs (séance du 12.08.2021) influent également sur la présentation du MAGAZINE.

11.1 Décision concernant la présentation des articles en deux langues

Après une brève discussion pour déterminer si le MAGAZINE sera publié en recto (allemand)/verso (français) ou « alternance », le comité décide de publier les textes en alternant les langues.

Décision : Le comité décide de publier le Petits animaux Mag en principe en allemand et en français de façon mixte.

11.2 Décision concernant le nom du journal

Décision : Le comité décide de mettre le nom du journal en toute lettre : Kleintiere MAGAZIN respectivement Petits animaux MAGAZINE.

11.3 Décision concernant les page de remplissage pour les divisions

En principe il n'y aura plus lieu d'utiliser ces pages de remplissage. En revanche chaque division aura droit d'utiliser une page par année pour une publication à choix (sans frais).

Un rabais de 20% (sur les annonces) est accordé à tous les membres de PAS (membres individuels, sociétés, clubs, divisions...).

Décision : Le comité décide de mettre gratuitement une page par année à disposition des divisions (à partir du 01.01.2022).

Le nouveau concept du MAGAZINE sera présenté lors de la prochaine séance des rédacteurs. Il est souligné que le soutien des divisions est indispensable (particulièrement au niveau des annonces). Le système des nouvelles équipes de rédaction sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine séance du comité. Les coûts seront présentés dans le budget 2022.

12. Affaires courantes Petits animaux Suisse

12.1 Union Suisse des paysans USP – Nomination d'un délégué

Décision : Le comité nomme Urs Weiss en tant que représentant de Petits animaux Suisse dans la « chambre d'agriculture » de l'Union suisse des paysans.

12.2 Emplacement du secrétariat de la Fédération

A partir de 2023, PAS ne sera plus lié à ZT Medien. Urs Weiss propose de chercher d'autres locaux (bureau, archive/stock et éventuellement une salle de réunion). Les propositions suivantes sont faites :

- Achat ou location de l'immeuble de Volaille de race Suisse, à Zollikofen (Aviforum)
- Achat d'un immeuble

Les différentes propositions devront être étudiées.

12.3 Règlement

Quelques modifications supplémentaires s'imposent dans le règlement du personnel. En conséquence, ce point de l'ordre du jour sera reporté.

12.4 Journées de réflexion – lieu – sujets à traiter

Les sujets principaux seront le Petits animaux MAGAZINE et le projet de révision des statuts. Stefan Röthlisberger souhaite que la répartition du produit financier de la vente de la Tierwelt soit également mise à l'ordre du jour.

13. Finances / Anja Marquardt

13.1 Budget 2022

Les membres du comité ont pu prendre connaissance du budget 2022 préalablement. Anja Marquardt fournit des explications détaillées et explique que certains coûts sont nouveaux (ils étaient supportés par la Tierwelt AG et ZT Medien).

Dans le cas le plus pessimiste, les titres généreront un revenu de 150 000. Néanmoins, un déficit de 423 300 francs est attendu.

Décision : Le comité refuse le budget présenté.

Lors d'un deuxième tour, des suppressions/coupures massives seront effectuées. Il ne s'agit pas seulement de supprimer les choses superflues, mais aussi que le comité donne le bon exemple ; les coupes doivent aussi être faites dans les prestations en faveur de la base. Aucune réduction ne sera faite dans la formation, ce domaine étant l'une des compétences essentielles de Petits animaux Suisse.

Malgré tous les efforts, il reste une perte de 223'800.

Décision : Le comité approuve le budget 2022 modifié, établi à l'intention de l'assemblée des délégués.

13.2 Investissement

Anja Marquardt informe de l'entretien conseil avec notre banque.

La nature des investissements devra être définie au plus tard dans le cadre des journées de réflexion en octobre.

Décision : Le comité décide de demander d'autres offres à des instituts financiers.

14. Demandes, jeunesse / Sandra Lanz

Néant

15. Divers / Urs Weiss

Urs Weiss résume la motion „Rieder“ (Beat Rieder, Conseiller aux Etats, motion pour la promotion des races indigènes).

15.1 Délégations

Les délégations sont réparties au sein du comité.

15.2 Divers

Agenda :

Assemblée des délégués, 15.08.21

Prochaine séance du comité, 04.09.21,

Journées de réflexion/comité, 15/16.10.2021

Le « Tierwelt Shop/shop Tierwelt » a dû changer de nom, il s'appelle dorénavant « Kleintier Shop ».

Fin de la séance 20h45

Le Président

La Secrétaire

Urs Weiss

Monica Henry